

Participation citoyenne

Une réunion en mairie le 16 mai



Participation citoyenne

Le 16 mai 2018 à 18h, se déroulera une réunion d'information pour présenter à la population le dispositif de participation citoyenne. Faisant appel au civisme de "référents de quartiers", le dispositif est encadré par un protocole d'état signé entre Mme la préfète, l' élu et le Commandant de Groupement de gendarmerie.

- L'adjutant Chef HABERNET, Stéphane, référent sûreté Départemental expliquera en détail les modalités d'application d'un tel dispositif et sa mise en œuvre.
- Les citoyens sont vivement appelés à adhérer au dispositif. Strictement encadré sous le contrôle de Mme le procureur de la République, leur unique mission est de "REGARDER et ALERTER" les forces de l'ordre sur un cambriolage en cours, un véhicule suspect, des rôdeurs, etc... en bref d'apporter un œil attentif à leur environnement proche.
- Le but recherché est d'établir un lien de confiance entre la population et la gendarmerie, de permettre aux forces de l'ordre d'intervenir rapidement et efficacement.
- Les premiers protocoles seront signés au tout début du mois de mai, PLAISANCE devrait rejoindre la seconde "vague" courant du mois de juin."